

**Association PARIS ANIMAUX ZOOPOLIS**

Maison des Associations  
4 rue des Arènes  
75005 PARIS

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**ALBRIZIO GIOACCHINO**

Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
5 rue Primatice  
**75013 PARIS**

Tél. 06 76 79 70 83

**Courriel : [ga@albrizio-associes.fr](mailto:ga@albrizio-associes.fr)**

# **ASSOCIATION PARIS ANIMAUX ZOOPOLIS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Mesdames, Messieurs, les membres de l'assemblée générale de l'Association PARIS ANIMAUX ZOOPOLIS.

### **Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association PARIS ANIMAUX ZOOPOLIS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

J'ai effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

#### **➤ Compte Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public**

Dans le cadre de mes appréciations des principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites en annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions de l'ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et ont été correctement appliquées sur cet exercice comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification des documents adressés aux membres de l'assemblée générale**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 10 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes  
**Gioacchino ALBRIZIO**



**PAZ - ASSOCIATION**

4 rue des Arènes

75005 PARIS

***Bilan et Resultat Association***

Présenté en Euros

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

**BILAN ACTIF**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2023 (12 mois)				31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	6 056	2 627	3 429	1,21	5 448	4,50
. Autres immobilisations corporelles	1 384	538	846	0,30	1 307	1,08
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>7 440</b>	<b>3 165</b>	<b>4 275</b>	1,51	<b>6 755</b>	5,59
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés						
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	7 445		7 445	2,63	7 726	6,39
Valeurs mobilières de placement	50 000		50 000	17,65		
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	221 280		221 280	78,13	106 462	88,03
Charges constatées d'avance	210		210	0,07		
<b>TOTAL (II)</b>	<b>278 936</b>		<b>278 936</b>	98,49	<b>114 188</b>	94,41
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>286 376</b>	<b>3 165</b>	<b>283 210</b>	100,00	<b>120 943</b>	100,00

## BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	115 803	40,89	62 982	52,08
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	120 958	42,71	52 821	43,67
Situation nette (sous total)	236 761	83,60	115 803	95,75
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>236 761</b>	83,60	<b>115 803</b>	95,75
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques	27 500	9,71		
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>27 500</b>	9,71		
<b>DETTES</b>				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 700	0,95	3 480	2,88
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	16 249	5,74	1 660	1,37
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>18 949</b>	6,69	<b>5 140</b>	4,25
Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>283 210</b>	100,00	<b>120 943</b>	100,00
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

## COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le  
31/12/2023  
(12 mois)Exercice précédent  
31/12/2022  
(12 mois)Variation  
absolue  
(12 mois)

%

	Total	%	Total	%	Variation	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens	168		381		-213	-55,90
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services	150		951		-801	-84,22
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	1 852				1 852	N/S
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels	198 692		83 558		115 134	137,79
- Mécénats			10 000		-10 000	-100,00
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières	23 320				23 320	N/S
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits						
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>224 181</b>		<b>94 889</b>		<b>129 292</b>	136,26
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>						
Achats de marchandises						
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	16 687		21 599		-4 912	-22,73
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements	48 897		14 349		34 548	240,77
Charges sociales	10 501		4 611		5 890	127,74
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 480		685		1 795	262,04
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	2 249		2 142		107	5,00
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>80 814</b>		<b>43 386</b>		<b>37 428</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>143 367</b>		<b>51 503</b>		<b>91 864</b>	178,37
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés	2 361		510		1 851	362,94
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>2 361</b>		<b>510</b>		<b>1 851</b>	362,94
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (IV)</b>						
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>2 361</b>		<b>510</b>		<b>1 851</b>	362,94

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>145 728</b>	<b>52 013</b>	<b>93 715</b>	180,18
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>				
Sur opérations de gestion	3 830	1 000	2 830	283,00
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>	<b>3 830</b>	<b>1 000</b>	<b>2 830</b>	283,00
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>				
Sur opérations de gestion	1 100	192	908	472,92
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	27 500		27 500	N/S
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>	<b>28 600</b>	<b>192</b>	<b>28 408</b>	N/S
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-24 770</b>	<b>808</b>	<b>-25 578</b>	N/S
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	230 373	96 399	133 974	138,98
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	109 414	43 578	65 836	151,08
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>120 958</b>	<b>52 821</b>	<b>68 137</b>	129,00

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
<b>PRODUITS :</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
<b>TOTAL</b>				
<b>CHARGES :</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
<b>TOTAL</b>				

# Annexe association PAZ - année 2023

## PRÉAMBULE

### **Description de l'objet social de PAZ**

Selon nos statuts, l'objet est le suivant :

L'association a pour objet de défendre les intérêts des animaux sans distinction d'espèce et d'améliorer leur situation, en mettant en œuvre les principes dégagés par Sue Donaldson et Will Kymlicka dans leur ouvrage Zoopolis.

À cet effet, elle mène toutes actions et toutes campagnes :

- en vue de protéger les habitats des animaux sauvages et des animaux liminaires ;
- tendant à faire connaître les conditions de vie des animaux et à les améliorer, qu'il s'agisse d'animaux domestiques, sauvages ou liminaires, notamment par l'organisation de conférences, tables rondes, séminaires, formations et manifestations au bénéfice du public.

L'association se donne également pour mission de défendre l'environnement et les règles qui le protègent tout particulièrement lorsque la violation de ces règles induit outre une atteinte à l'environnement, une atteinte directe ou indirecte à la protection des animaux. Elle peut réaliser toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet et compatibles avec celui-ci.

### **Description missions sociales réalisées**

Les missions sociales de l'association sont organisées en 3 grands axes ayant pour but de faire reculer la souffrance animale :

1. Les animaux ne sont pas des jouets
2. Cohabitions pacifiquement avec les animaux liminaires
3. La bataille culturelle

Au sein de ces axes, plusieurs campagnes sont menées :

<b>Les animaux ne sont pas des jouets</b>	Réformer la pêche de loisir Sortir de l'ère de la captivité animale Faire appliquer la loi relative aux poissons rouges En finir avec les balades à poney en ville
<b>Cohabitions pacifiquement avec les animaux liminaires</b>	Pigeons Rats Autres
<b>La bataille culturelle</b>	Rendre hommage aux animaux de guerre

Dans le cadre de ces missions sociales, l'association a obtenu 33 avancées et 50 prises de position de politiques (dont 28 à l'Assemblée nationale, 15 en Conseil municipal et 3 en Conseil régional).

## **Description des moyens mis en œuvre**

Au 31/12/2023, l'association avait 2 CDI à temps plein et 2 CDD dont 1 à temps partiel. Le CDD à temps plein était un emploi aidé. À cela s'ajoutent des bénévoles.

Pour mener à bien ses missions sociales, l'association :

- organise des manifestations (35 mobilisations de rue au cours desquelles 15 000 tracts distribués)
- répond régulièrement à des interviews dans la presse (768 retombées médiatiques)
- mène des actions de plaidoyer à destination des parlementaires, membres du gouvernement et mairies (50 prises de position de politiques)
- dépose des plaintes en justice (11 procédures en cours au 31/12/2023)
- participe ou organise des colloques et des conférences (4 durant l'année)
- diffuse des enquêtes (10 notamment sur les pigeons)
- participe à des réunions avec des acteurs économiques
- réalisation de 2 états des lieux : plus de 250 Villes questionnées sur leurs campagnes de gestion des pigeons et 300 fêtes médiévales répertoriées et cartographiées sur la présence d'animaux sauvages
- initie et soutient de tribunes publiées dans la presse
- initie et soutient des courriers collectifs destinés aux décideurs politiques

## **EVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 283 210,26 €.

Le résultat net comptable est un excédent de 120 958,34 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/03/2024 par les dirigeants.

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

L'association a dépassé le seuil des 153 000 € de dons liés à la générosité du public, ce qui implique la nomination d'un commissaire aux comptes pour l'année 2023. Les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes.

L'association par principe de prudence, et ce depuis cette année, a provisionné pour toutes les procédures judiciaires qu'elle a engagé un montant de 2 500 € par procédures.

L'année 2023 est l'année où l'association a le plus recruté.

Outre les points décrits ci-dessus, nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

## **PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### **METHODE GENERALE**

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

### **PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRÉSENTATION**

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### **Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

#### **Amortissement et dépréciation de l'actif :**

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif. Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Matériel divers	5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans

**Stocks :**

L'association n'a pas de stock significatif.

**Créances :**

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Provisions pour risques et charges :**

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

**Indemnités de fin de carrière :**

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

**Contributions volontaires :**

Les contributions volontaires n'ayant pas été considérées comme significatives, elles ne font pas l'objet d'une information dans l'annexe.

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

### *Immobilisations*

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	7 440			7 440
Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>7 440</b>			<b>7 440</b>

### *Amortissements*

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL I</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui Installations générales, agencements				
Matériels	608	2 019		2 627
Autres immobilisations corporelles Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique Emballage récupérables et divers	77	461		538
<b>TOTAL II</b>	<b>685</b>	<b>2 480</b>		<b>3 165</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>685</b>	<b>2 480</b>		<b>3 165</b>

**Etat des créances et charges constatées d'avance**

<b>Créances</b>	<b>Montant brut</b>	<b>Echéances jusqu'à 1 an</b>	<b>Echéances à plus d'un an</b>
<b>Créances de l'actif immobilisé:</b> Créances rattachées à des participations Prêts Autres créances			
<b>Créances de l'actif circulant:</b> Créances usagers Autres créances	7445	7445	
<b>Charges constatées d'avance</b>	210	210	
<b>TOTAL</b>	<b>7655</b>	<b>7655</b>	

**Etat des valeurs mobilières de placement**

<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>Val. comptable</b>	<b>Val. à la clôture</b>	<b>+Value latente</b>	<b>-Value latente</b>
CAT	50 000	50 000		
<b>TOTAL</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>		

## NOTES SUR LE BILAN PASSIF

### *Fonds propres*

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentati on	Diminution ou Consommat ion	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise	62 982	52 821	52 821		115 803
Dont générosité du public	62 982	52 821	52 821		115 803
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	52 821				120 958
Dont générosité du public	52 821				91 639
<b>Situation nette</b>	<b>115 803</b>				<b>236 761</b>
<b>Situation nette dont générosité du public</b>	<b>115 803</b>				<b>236 761</b>
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
<b>TOTAL</b>	<b>115 803</b>				<b>236 761</b>
<b>TOTAL dont générosité du public</b>	<b>115 803</b>				<b>207 442</b>

## Analyse des fonds dédiés

Information relative aux fonds dédiés (article 431-6 du règlement ANC n°2018-06)

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Report s	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	Transfers	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense depuis 2 ans
<b>TOTAL</b>	<b>NÉANT</b>					<b>NÉANT</b>	

Les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie de projet.

## Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour procédures judiciaires engagées	0	27 500		27 500
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles		27 500		27 500

### Description des éléments significatifs ou importants

Les dotations de l'exercice correspondent aux nouveaux risques juridiques auxquels doit faire face l'association. L'association constitue une provision de 2 500 € par procédure qu'elle a initiée et dans laquelle elle est susceptible d'être condamnée au titre de l'article 700 du code de procédure civile ou de l'article 475-1 du code de procédure pénale. Au 31/12/2023, 11 procédures étaient engagées.

**Etat des dettes et produits constatés d'avance**

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant total</b>	<b>De 0 à 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5ans</b>
Établissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	2 700	2 700		
Dettes fiscales et sociales	16 249	16 249		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>18 949</b>	<b>18 949</b>		

**Charges à payer par poste de bilan**

<b>Charges à payer</b>	<b>Montant</b>
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	2 700
Dettes fiscales et sociales	3 902
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>6 602</b>

## NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Ventilation des ressources provenant de la générosité du public

Les dons constituent la principale ressource de l'association, ce qui lui confère un caractère de produits d'exploitation et non un caractère exceptionnel.

Les dons reçus par chèques avant le 31/12/2023 et déposés en banque en 2024 sont rattachés aux recettes de l'exercice 2023. Parallèlement, les reçus fiscaux sont remis aux donateurs au titre de l'année 2023.

Les dons reçus par PAZ sur l'exercice s'élèvent à 201 053 € et se décomposent ainsi :

	2022	2023
Dons manuels	79 657	198 692
Autres produits liés à la générosité du public	510	2 361
<b>TOTAL</b>	<b>80 167</b>	<b>201 053</b>

### ***Tableau relatif aux produits et charges exceptionnels***

	<b>Net</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	
Sur opérations de gestion	3 830
Produits de cession des éléments d'actif	
Produits sur exercices antérieurs	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
<b>Charges exceptionnelles</b>	
Sur opérations de gestion	1 100
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	
Dotations aux provisions	
Charges sur exercices antérieurs	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>2 830</b>

## AUTRES INFORMATIONS

### ***Engagements et sûretés réelles consenties***

**Les cautions, avals et garanties donnés sont les suivants :**

Néant

**Les cautions, avals et garanties reçus sont les suivants :**

Néant

### ***Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés***

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

### ***Effectif moyen***

	<b>Personnel salarié en équivalent temp plein</b>	<b>Personnel mis à disposition de l'association</b>
Cadres	0	0
Non cadres	3,5	0
<b>TOTAL</b>	<b>3,5</b>	<b>0</b>

Au 31/12/2023, l'association avait 2 CDI à temps plein et 2 CDD dont 1 à temps partiel. Le CDD à temps plein était un emploi aidé. À cela s'ajoutent des bénévoles.

### ***Honoraires du commissaire aux comptes***

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 2700 euros.

Nature et évaluation des contributions volontaires

Il n'y a pas eu durant l'exercice de contributions volontaires significatives.  
Les heures de bénévolat n'ont pas été évaluées faute d'outils pertinents.

## **AUTRES ANNEXES POUR LES ASSOCIATIONS FAISANT APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**

### A - Généralités

- Avec la mise en œuvre du règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2018-06 du 5 Décembre 2018 modifié, le rapport financier comprend :
- Avec la mise en œuvre du règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2018-06 du 5 Décembre 2018 modifié, le rapport financier comprend :
  - Un Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) qui synthétise l'ensemble des produits et charges de l'association,
  - Un compte d'emploi annuel des ressources (CER) qui vient préciser l'utilisation de la générosité du public (laquelle inclut dorénavant les dons et legs des particuliers mais aussi le mécénat d'entreprise) que le CROD a isolé dans la colonne "Dont Générosité du Public" du tableau des emplois et ressources de l'année.
- Le Compte de Résultat par Origine et Destination et le Compte d'Emploi des Ressources ont été établis en adéquation avec les éléments du Compte de résultat pour donner :
  - Pour le compte de résultat par origine et destination :
    - Une information globale de l'ensemble des emplois et des ressources (colonne 1) de l'exercice
    - L'affectation par emploi des seules ressources collectées auprès du public (colonne 2) conformément aux modalités validées par le Conseil d'Administration de PAZ
  - Pour le compte d'emploi des ressources : ces mêmes informations en ne prenant en compte que la générosité du public et en faisant un état du solde de générosité au passif de l'association

Les charges ou emplois sont ventilés, dans trois rubriques d'emploi qui sont les Missions Sociales, les Frais de Recherche de Fonds et les Frais de Fonctionnement. Les ventilations entre rubrique ont été validées par le Conseil d'Administration.

### B - Le compte de résultat par origine et destination (CROD)

Le CROD, le compte de résultat par origine et destination est établi conformément à l'article 432-2 du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

## LES PRODUITS

A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N	
	TOTAL	Dont Générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>		
1. Produits liés à la générosité du public	<b>201 053 €</b>	<b>201 053 €</b>
Cotisations sans contrepartie	559 €	559 €
Dons, legs et mécénat	198 133 €	198 133 €
Dons manuels	198 692 €	198 692 €
Legs, donations et assurance vie		
Mécénat		
Autres produits liés à la générosité du public	2 361 €	2 361 €
2. Produits non liés à la générosité du public	<b>27 467 €</b>	
Cotisations avec contrepartie		
Parrainages entreprise		
De Contributions financières sans contrepartie	23 320 €	
Autres produits non liés à la générosité du public	4 147 €	
3. Subventions et autres concours du public	1 851 €	
4. Reprises sur provisions et dépréciations		
5. Utilisation des fonds dédiés antérieurs		
<b>TOTAL</b>	<b>230 372 €</b>	<b>201 053 €</b>

### 1. Produits liés à la générosité du public

Ces produits correspondent à l'ensemble des dons des particuliers et d'associations.

#### 1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations correspondent aux frais d'adhésion à l'association. Elle représente 559 euros en 2023.

L'association comptait 559 membres à jour de cotisation au 31 décembre 2023. La cotisation est de 1€.

#### 1.2 Dons, legs et Mécénat.

Il s'agit des dons manuels affectés et non affectés, cette rubrique inclut également les dons d'entreprises non contractualisés.

Les dons collectés auprès du public représentent 87 % de ses ressources, soit 199 539 €.

L'association n'a pas reçu de dons d'entreprises ou de legs.

#### 1.3 Les autres produits liés à la générosité du public.

Les autres produits liés à la générosité du public proviennent des produits financiers sur des livrets

## 2. Produits non liés à la générosité du public

### 2.1 Contributions financières sans contrepartie

Les contributions financières sans contrepartie s'élèvent à 23 320 €, elles correspondent à des dons d'autres associations.

### 2.2. Les autres produits non liés à la générosité du public

Il s'agit de ventes de produits ou de prestations de services pour 317 € et de gains sur procès pour 3 830 €.

Ces produits non liés à la générosité du public représentent 4 100 € € soit 1.7% des ressources.

## 3. Utilisation des fonds dédiés antérieurs

En 2023, il n'y a pas de fonds dédiés.

## LES CHARGES

A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N	
	TOTAL	Dont Générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>		
1. Missions sociales	<b>76 438 €</b>	<b>76 438 €</b>
Réalisées en France	76 438 €	76 438 €
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	76 438 €	76 438 €
<i>Versements à d'autres organismes</i>		
Réalisées à l'étranger		
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		
<i>Versements à d'autres organismes</i>		
2. Frais de recherche de fonds	<b>1 948 €</b>	<b>1 948 €</b>
Frais d'appel à la générosité du public	1 948 €	1 948 €
Frais de recherche d'autres ressources		
3. Frais de Fonctionnement	<b>3 528 €</b>	<b>3 528 €</b>
4. Dotations aux provisions et dépréciations	<b>27 500 €</b>	<b>27 500 €</b>
5. Impôt sur les bénéfices		
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice		
<b>TOTAL</b>	<b>109 414 €</b>	<b>109 414 €</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>120 958 €</b>	<b>91 639 €</b>

### 1 - Missions sociales

La définition des missions sociales et des moyens à mettre en œuvre relève d'une décision de gestion prise par l'organe habilité, en conformité avec l'objet de l'entité.

Lorsque l'information relative aux missions sociales dans le compte de résultat par origine et destination ne permet pas une bonne compréhension de l'activité, des informations

détaillées par mission sociale sont données dans l'annexe.

Les rubriques relatives aux missions sociales comprennent les charges engagées par l'entité pour la réalisation de ces missions et qui ont vocation à disparaître si elle cesse.

Les charges engagées pour la réalisation des missions sociales comprennent les coûts directement liés aux activités et services rendus pour réaliser ces missions, tels que les frais de personnel directs, les fournitures et services extérieurs engagés pour réaliser les missions.

Elles comprennent également les coûts indirects qui sont engagés pour réaliser les activités et services rendus au titre des missions sociales.

Ces coûts sont ceux qui sont mis en œuvre spécifiquement pour la réalisation d'une ou plusieurs missions sociales.

Ces coûts sont généralement fonction de l'ampleur des missions réalisées. Ces coûts peuvent faire l'objet de répartitions et doivent tenir compte de l'utilisation effective des moyens concernés.

PAZ a consacré 76 438 € dans les missions sociales soit 70%.

## **2 - Frais de recherche de fonds**

**PAZ consacré 2 % de ses dépenses de l'année 2023 (soit 1 948€) à l'activité dite de « recherche de fonds », et plus particulièrement aux frais d'appel à la générosité du public – aucune dépense n'ayant été engagée pour la recherche d'autres fonds privés ou de subventions et autres concours publics.**

Il s'agit essentiellement de 8 % du salaire de la responsable des dons et parrainages (1 360 €), un logiciel de gestion des dons (240 €), des frais d'affranchissement (348 €).

## **3 - Frais de fonctionnement**

Il s'agit des frais de structure, on retrouve pour les plus significatifs : 2 400 € honoraires commissaire aux comptes, 1029 € de salaire à hauteur de 5 % du salaire de la responsable de l'administratif (comptabilité, gestion, administratif), 66 € d'assurance, 33 € de frais bancaires assimilés, non affectables aux missions sociales de l'association. **Ces frais de fonctionnement représentent au total 3 % des ressources utilisées durant l'année 2023, soit 3 528 €.**

## **4 - Dotations aux provisions et dépréciations**

Il s'agit quasi exclusivement des dotations aux provisions pour des risques juridiques sur des procédures intentées par PAZ pour 27 500 €.

## **6 – Report en fonds dédiés de l'exercice**

Il n'existe plus de fonds dédiés.

## LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	
	TOTAL	Dont Générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>		
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public		Néant
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public		
3. Concours publics en nature		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	Néant	
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>		Néant
1. Contributions volontaires aux missions sociales		
Réalisées en France		
Réalisées à l'étranger		
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds		
3. Contributions volontaires au fonctionnement		
<b>TOTAL</b>	Néant	
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	0 €	0 €

PAZ ne valorise pas les nombreuses heures consacrées par ses membres bénévoles à la réalisation des actions de l'association, faute d'outils comptables pertinents comme des relevés de temps passés.

## C - Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Le Compte d'Emploi des Ressources est une extrapolation, dans le but d'en donner une image plus précise, des informations mentionnées dans la colonne "dont Générosité du public" du CROD, lesquelles ont été définies en adéquation avec la méthode d'utilisation des ressources décrites ci-dessus.

### RESSOURCES

RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	
<b>1. Ressources liées à la générosité du public</b>	<b>201 053 €</b>
Cotisations sans contrepartie	559 €
Dons, legs et mécénat	198 133 €
Dons manuels	198 133 €
Legs, donations et assurance vie	
Mécénat	
Autres ressources liées à la générosité du public	2 361 €
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>201 053 €</b>
Reprise sur provisions et dépréciations	
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	
<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>201 053 €</b>
<b>EMPLOIS</b>	
<b>EMPLOIS PAR DESTINATION</b>	<b>EXERCICE N</b>
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>	
<b>1. Missions sociales</b>	<b>76 438 €</b>
Réalisées en France	76 438 €
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	76 438 €
<i>Versements à d'autres organismes</i>	
Réalisées à l'étranger	
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	
<i>Versements à d'autres organismes</i>	
<b>2. Frais de recherche de fonds</b>	<b>1 948 €</b>
Frais d'appel à la générosité du public	1 948 €
Frais de recherche d'autres ressources	
<b>3. Frais de Fonctionnement</b>	<b>3 528 €</b>
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>81 914 €</b>
Dotations aux provisions et dépréciations	27 500 €
Report en fonds dédiés de l'exercice	
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>91 639 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>201 053 €</b>
<b>RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>115 803 €</b>
Excédent ou insuffisance de la générosité du public	91 639 €
Investissement ou désinvestissement nets liés à la générosité du public	
<b>RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU</b>	<b>207 442 €</b>

**PUBLIC EN FIN D'EXERCICE**

## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N
<b>Ressources de l'exercice</b>	
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public	
Bénévolat	
Prestations en nature	
Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>NEANT</b>

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N
<b>Emplois de l'exercice</b>	
1. Contributions volontaires aux missions sociales	
Réalisées en France	
Réalisées à l'étranger	
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds	
3. Contributions volontaires au fonctionnement	
<b>TOTAL</b>	<b>NEANT</b>

## FONDS DEDIES

FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N
<b>FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>NÉANT</b>
Utilisation	
Report	
<b>FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>NÉANT</b>